

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	42 (1934)
Heft:	9
Artikel:	À l'occasion de la "Semaine des Samaritains"
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-547558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion de la «Semaine des Samaritains».

22 août 1864 — 22 août 1934.

Chers lecteurs,

A l'occasion de la «Semaine des Samaritains de la Croix-Rouge» qui doit avoir lieu du 1^{er} au 8 septembre prochains, j'aimerais vous dire quelques mots destinés moins aux membres de la Croix-Rouge et aux samaritains qui connaissent bien nos institutions de secourisme qu'à ceux de nos lecteurs peu au courant de l'activité de nos sociétés.

Vous savez tous, j'en suis convaincu, pourquoi la Croix-Rouge a été créée au milieu du siècle dernier, vous n'ignorez pas qu'elle a été fondée par le philanthrope genevois Henri Dunant, mort en 1910, et cette société étend aujourd'hui ses ramifications sur toute la surface du globe. Vous vous rappelez sans doute que son but initial a été de porter secours aux militaires blessés sur les champs de bataille. L'institution de la Croix-Rouge est née en effet à la suite des combats que les troupes françaises — sous Napoléon III — ont livrés en 1859 dans les plaines de Lombardie, contre les Autrichiens. Ces journées sanglantes — particulièrement celle de Solférino à laquelle Henri Dunant avait assisté par hasard — avaient rempli d'horreur et de compassion l'âme de notre compatriote de Genève qui avait été témoin des souffrances indicibles de ces milliers de blessés mourant littéralement comme des mouches, faute de personnel infirmier, faute de soins, faute de pouvoir être hospitalisés.

Dunant fut tellement ému par ce spectacle affreux qui est le tableau de toute guerre, qu'après avoir aidé et secouru de son mieux les victimes de la

bataille de Solférino, il résolut d'écrire un livre pour faire voir au monde entier au prix de quelles souffrances atroces s'acquière la gloire sur les champs de bataille. Ce livre, *Un souvenir de Solférino*, parut bientôt, fut immédiatement traduit en plusieurs langues et fit la plus douloureuse impression dans tous les pays.

Grâce aux démarches de Dunant, il fut possible de convoquer à Genève une conférence internationale qui eut lieu en 1863, fut reprise en 1864, et c'est le 22 août 1864 (voici exactement 70 ans), que fut signée la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés militaires. Cette convention qui protège les victimes de la guerre et ceux qui leur portent secours, a été adoptée dès lors par tous les pays civilisés. L'emblème qui flotte sur ces formations de secours en temps de guerre est une croix rouge sur fond blanc, et cet insigne a été choisi pour honorer la Suisse, berceau de cette institution humanitaire qui porte dans tout l'univers les bienfaits de la charité sous les couleurs interverties de notre patrie.

A la tête de l'organisation universelle de la Croix-Rouge se trouve le Comité international de Genève, et vous vous souvenez certainement, chers lecteurs, de l'activité magnifique déployée par ce comité pendant la grande guerre — de 1914 à 1918 — sous la présidence de l'homme admirable que fut M. Gustave Ador.

Après 1864, tous les Etats, et naturellement la Suisse aussi, ont créé des sociétés nationales de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge suisse, dont le siège

central est à Berne, se compose aujourd'hui de 53 sections réparties sur tout le territoire de la Confédération, et chacune de ces sections ne se contente plus de se préparer en vue des secours à apporter au moment d'une guerre, mais s'intéresse à une foule d'œuvres de paix adaptées aux circonstances régionales du pays.

Si, dès le début, la Croix-Rouge a eu pour maxime «*Inter arma caritas*», la charité au milieu des combats, cette devise est aujourd'hui plus large, plus vaste, plus générale, et cette charité s'adresse à tous ceux qui souffrent, en temps de paix comme en temps de guerre. C'est ainsi que, en tous pays, les organisations de la Croix-Rouge cherchent à *améliorer la santé, à prévenir la maladie et à atténuer la souffrance*. Il en est de même chez nous où, en collaboration avec les sociétés affiliées à notre Croix-Rouge nationale (principalement l'Alliance suisse des samaritains et celle des gardes-malades) notre société a étendu son activité bien-faisante à un grand nombre d'œuvres sociales dont notre pays ne saurait plus se passer. Elle lutte contre la maladie, contre les maladies sociales en particulier, elle lutte contre les épidémies, elle vient au secours des victimes d'accidents, de calamités publiques, d'inondations, de tremblements de terre, d'incendies, de catastrophes... Puis-je rappeler en passant notre intervention si généreuse et si utile lors du *tremblement de terre de Messine* en 1908, alors qu'en un instant tragique, un séisme effroyable avait fait 72'000 victimes sur les deux rives du Détröit de Messine, et que — grâce au produit d'une collecte nationale immédiatement organisée — la Croix-Rouge suisse a pu venir au secours d'une population cruellement éprouvée? Dois-je

vous remettre en mémoire nos diverses interventions pendant la guerre balkanique, et spécialement la belle activité de l'*ambulance Vaud-Genève*, sous la direction du regretté Dr Reverdin? Puis-je souligner les innombrables services que notre Croix-Rouge, soutenue par la population unanime, a rendu aux belligérants de 1914 à 1918, aux camps de prisonniers, aux internés, aux malheureux civils — vieillards, femmes et enfants — vraies loques humaines déportées pendant la *guerre mondiale*?...

Tout cela, chers lecteurs, c'est de l'entr'aide sur le plan international. Mais notre Croix-Rouge a une activité bien plus grande et quotidienne, en Suisse et en faveur de nos compatriotes. Ici encore je ne puis que résumer, je veux être très bref au risque d'être très incomplet. Vous me permettrez cependant de rappeler que c'est la Croix-Rouge qui dirige en quelque sorte la *formation du personnel infirmier* de notre pays. Dans nos deux écoles de Berne et de Lausanne nous diplômons chaque année — après trois ans d'études — une centaine de gardes-malades environ. Dans la suite, un grand nombre de ces infirmières se spécialisent; c'est ainsi par exemple que l'école de «La Source» à Lausanne a formé en 1933 une vingtaine d'infirmières-visiteuses dont le travail est indispensable dans les Dispensaires d'hygiène sociale, comme au sein des Ligues contre la tuberculose, en ville comme à la campagne.

Si nos malades et nos blessés sont assurés de recevoir dans tous les hôpitaux du pays les meilleurs soins, ils le doivent — à côté de nos excellents médecins, de nos bonnes sœurs catholiques ou protestantes, à nos infirmières de la Croix-Rouge, car la Croix-Rouge considère comme une de ses plus belles, une

de ses plus nobles tâches, de former des gardes-malades parfaitement bien stylées qui — leurs trois ans d'études terminées — travaillent non seulement dans nos grands hôpitaux, mais dans nos infirmeries régionales, dans nos sanatoriums, nos cliniques, nos dispensaires, dans les asiles et dans la clientèle privée.

Nos infirmières, vous les trouvez partout où l'on souffre et partout où l'on meurt...

En temps d'épidémie (reportez-vous, je vous prie, à l'époque terrible de la grippe en 1918) ce sont nos infirmières, groupées en *détachements de la Croix-Rouge*, qui sont mises à disposition des autorités, et qui, avec l'aide du personnel des colonies de la Croix-Rouge et des samaritains, organisent et desservent des hôpitaux de fortune et renforcent le personnel surmené de nos maisons hospitalières.

J'ai nommé les *colonnes de la Croix-Rouge*. Ce sont des formations semi-militaires destinées à seconder les troupes du Service de Santé. Elles sont au nombre de 15 en Suisse, fortes chacune de 30 à 50 hommes. On les a vues à l'œuvre pendant la grande guerre, dans les trains sanitaires rapatriant les grands-blessés et les grands-malades; on les a appréciées aussi pendant les épidémies de grippe.

Quant aux samaritains, il s'agit là d'une association étroitement affiliée à notre Croix-Rouge nationale et dont les 600 sections forment l'*Alliance suisse des samaritains*. Celle-ci compte aujourd'hui plus de 22'000 membres, messieurs et dames, répartis dans tous nos cantons et jusque dans les vallées les plus reculées de nos montagnes. Ces 22'000 secouristes n'ont qu'un but: donner gratuitement les premiers secours en cas d'accidents, accidents sur route, accidents

dans les usines, dans les fabriques, dans les fermes, au pressoir, sur les berges de nos fleuves, sur les rives de nos lacs, à la haute montagne aussi où la pratique des sports fait — en été comme en hiver — de trop nombreuses victimes.

Pour être à même d'intervenir utilement et de prodiguer les secours d'urgence (je dis bien les secours *d'urgence* et ceux-ci seulement, car il est interdit aux samaritains de faire davantage) nos secouristes suivent des cours, organisés et subventionnés par la Croix-Rouge. Ces cours dont les participants sont des gens de toutes les classes sociales, mais principalement des milieux modestes, des artisans, des ouvriers et ouvrières, des demoiselles de magasin, des membres de nos corps de police et du corps enseignant, des ascensionnistes et des guides de montagnes, sont dirigés par des médecins, des moniteurs et des monitrices qui se donnent la peine d'enseigner les meilleures méthodes d'intervention en cas d'accidents: l'hémostase, les pansements d'urgence, la respiration artificielle, les transports de malades et de blessés, la confection et l'emploi de matériel d'urgence permettant de placer les sinistrés dans les meilleures conditions et sans les faire souffrir, jusqu'à l'arrivée d'un médecin.

Chaque année, plus de 300 de ces *cours de secours d'urgence* sont donnés en Suisse, avec exercices pratiques dans les fabriques, sur nos routes trop souvent sanglantes, le long de nos rivières, au bord de nos lacs où les noyades sont fréquentes, en forêt ou à la haute montagne — et c'est la Croix-Rouge qui fournit gratuitement tout le matériel d'instruction nécessaire.

Pour les dames et les jeunes filles on organise aussi chaque hiver de nombreux *cours de soins aux malades* où

des médecins et des infirmières expliquent et démontrent les soins élémentaires qui peuvent être donnés à domicile. Ces leçons sont de la plus grande utilité, à la campagne surtout où l'on n'a pas toujours le docteur ou une garde-malade sous la main. Puis ce sont encore les *cours de puériculture*, destinés à préparer nos jeunes filles et nos jeunes femmes à leurs tâches futures à l'égard des enfants, à leur inculquer de saines notions d'hygiène maternelle et infantile. Enfin la Croix-Rouge fait donner de nombreuses *conférences* dans le but d'éclairer le public sur les questions si importantes de l'hygiène générale (habitation, vêtements, alimentation rationnelle, etc.), sur les maladies les plus fréquentes et la manière de s'en préserver, sur la tuberculose, le cancer, le goitre, les maladies transmissibles.

Dirai-je quelque chose de l'organisation, sur nos routes et dans nos villages, des *postes de samaritains*, des dépôts de matériel et d'ustensiles destinés aux malades peu fortunés, des voitures-ambulance et des voiturettes de samaritains pour le transport des malades ou des blessés? Vous les connaissez sans doute, vous avez apprécié leur utilité puisque vous avez vu nos samaritains à l'œuvre à l'occasion de tant de manifestations sportives, concours, matches, courses et autres fêtes où ce sont en général les samaritains quiassument les charges du service sanitaire.

Vous pensez bien, chers lecteurs, que toutes ces activités que je n'ai pu qu'esquisser, vous pensez bien que tout ce travail de la Croix-Rouge et de ses samaritains ne peut se faire sans frais, parfois même sans frais considérables!

Comment trouver l'argent nécessaire? C'est la préoccupation constante de ceux qui sont à la tête de la Croix-Rouge;

c'est le souci continual des 600 sections de l'Alliance des samaritains!

Si la Croix-Rouge américaine dispose chaque année de quelques millions de dollars, si les Croix-Rouges européennes des pays qui nous entourent possèdent des revenus considérables et reçoivent de grosses subventions de leurs gouvernements, il n'en est pas ainsi de notre Croix-Rouge suisse qui est littéralement *pauvre* et qui a dû dépenser des sommes énormes pendant la grande guerre. Nos membres qui paient chaque année une petite cotisation, pourraient être beaucoup plus nombreux; nos 53 sections en comptent environ 52'000, et leur recrutement devient toujours plus difficile. La subvention que nous allouent la Confédération, la plupart des cantons et quelques centaines de communes, est presque dérisoire en regard des services que nos institutions rendent au pays. En comprimant nos dépenses le plus possible, le budget annuel de la Croix-Rouge suisse dépasse cependant 250'000 francs, et comme nos recettes sont loin d'atteindre ce chiffre, nos déficits se chiffrent depuis nombre d'années par 25'000—40'000 francs. A cause des nombreuses activités de paix que la Croix-Rouge suisse a entreprises, son travail augmente toujours — tandis que ses recettes restent stationnaires. Il en est de même chez les samaritains dont les comptes annuels signalent, année après année, environ 80'000 francs de dépenses, de sorte que cette institution si utile ne peut renflouer le *fonds de secours* qu'elle a institué en faveur de ses membres victimes eux-mêmes d'accidents subis ou de maladies contractées au cours d'interventions souvent dangereuses.

«Et les collectes que vous avez faites, à quoi donc ont-elles servi?» pourrait-on dire. — Bien sûr, notre Croix-Rouge

a organisé des collectes nationales, et, grâce à la générosité de nos compatriotes ces collectes ont été très fructueuses tant pour les victimes de Messine, pour nos ambulances à l'étranger, pour notre activité au cours de la guerre mondiale, que pour nos pauvres grippés de 1918 ou pour les sinistrés des inondations au Tessin, aux Grisons et dans la vallée du Rhin, ou encore en faveur des victimes de plusieurs incendies récentes au Valais — *mais la Croix-Rouge n'a rien gardé pour elle!*

Aujourd'hui la «Semaine des Samaritains» doit procurer quelque argent à l'Alliance suisse des samaritains et à la Croix-Rouge de notre pays; dans quelques jours notre population pourra faire un geste en faveur de nos associations de secourisme: Pendant la «Semaine des Samaritains» il sera offert dans la Suisse entière de petits insignes brodés au prix de 50 cts. et des cartouches à pansements stérilisées, de ces paquets de pansements qui ne devraient manquer dans aucun ménage. De gracieuses samaritaines, des samaritains dévoués offriront ces menus objets dans tous nos cantons, dans toutes les villes, dans les villages et dans les hameaux les plus isolés; ils recevront aussi avec la plus vive reconnaissance les dons volontaires qu'on voudra bien leur remettre.

Vous tous qui lisez ces lignes, hommes ou femmes, adultes ou enfants, vous ne refuserez pas de remettre votre obole

à ces secouristes qui — jour et nuit — sont à la disposition de ceux qui sont victimes d'un accident, qui souffrent dans leurs corps ou dans leurs biens, à ces braves samaritains toujours prêts à faire leur devoir, toujours disposés à intervenir gratuitement en faveur d'un blessé ou d'un malade.

Qui sait, chers lecteurs, si demain vous ne serez pas victimes d'un accident, si — en traversant la rue — vous ne serez pas touchés par un chauffeur imprudent, si cette nuit l'un des vôtres, atteint d'une subite et grave indisposition, ne devra pas être transporté sur une table d'opération — qui sait si vous ne serez pas heureux d'avoir recours à quelque Bon Samaritain?!

La Croix-Rouge, les samaritains,... il n'est pas de corporation qui ait eu — pendant la guerre — des états de service plus beaux; il n'en est point qui soit plus utile à l'humanité souffrante en temps de paix. Songez à tout le bien qu'accomplit notre Croix-Rouge! Songez que nos samaritains ont eu à intervenir au cours de l'an dernier en plus de 80'000 occasions. Pensez à cela et venez-leur financièrement en aide, pour qu'à leur tour ils puissent vous secourir!

Ecoutez l'appel du poète:

Donnez sans espoir qu'on vous rende,
Donnez, sans savoir qui reçoit,
Le plus noble geste qui soit
Est d'ouvrir la main toute grande!

Dr Ml.

Werbet Abonnenten für das „Rote Kreuz“!
